La Minerve

# Le Minervois

## Mot du maire

Bulletin municipal AVRIL 2021

### Développement économique

Depuis le début de la pandémie en 2020, le télétravail est devenu la norme dans plusieurs secteurs de l'économie, dont celui du monde municipal. En découle l'usage exhaustif de la vidéoconférence. À titre d'exemple, de 10 millions d'usagers en décembre 2019, la plateforme Zoom avait déjà grimpé à plus de 300 millions en mars 2020. L'avènement du virtuel a bien entendu changé certaines façons de faire au sein des municipalités et des MRC. En plus de l'implantation du télétravail, la diffusion des conseils municipaux sur le Web a aussi gagné en popularité incluant même la diffusion d'événements à plus grande échelle. Selon le spécialiste des nouvelles technologies Bruno Guglielminetti, le télétravail est assurément là pour rester compte tenu des économies d'échelle qu'il représente pour les organismes.

La période pandémique a également permis aux régions de devenir plus attractives. En effet, les bénéfices de la campagne comme la liberté, le grand air et l'absence de trafic, sans oublier l'accès à Internet haute vitesse, y ont attiré plusieurs citadins.

Personnellement, je crois que le télétravail et l'attrait pour les régions éloignées pourraient diminuer sensiblement sans toutefois disparaître, et ce, une fois que le vaccin nous aura immunisés contre la COVID-19. Assisterons-nous au retour éventuel des familles et des travailleurs vers les grands centres? Cela reste à voir!

Quoi qu'il arrive, la pénurie de main-d'œuvre demeurera le sujet le plus préoccupant pour les employeurs. Les organisations devront donc repenser leurs manières d'attirer de la nouvelle main-d'œuvre. À cet égard, il ne faut pas oublier que l'intégration des personnes immigrantes sur le marché du travail contribue à la richesse collective et à la prospérité économique du Québec et plus particulièrement des régions. Un défi que nous tenterons de relever au cours des prochaines années!

### Vaccination vs COVID-19

J'encourage fortement les gens de notre communauté à se faire vacciner, et ce, dès que possible. J'y vois là la seule façon de combattre la pandémie qui afflige la planète toute entière. Je tiens à vous rappeler que la vaccination n'est pas une fin en soi mais une façon simple de se protéger et par le fait même de protéger sa communauté. Merci pour votre résilience et tenez- vous loin de toute forme de violence; qu'elle soit verbale ou physique.

### Médias sociaux

Comme vous le savez déjà, je termine un 3e mandat en tant que maire et je solliciterai un 4e mandat en novembre prochain. Malheureusement, plusieurs de mes collègues (maires et mairesses) ne se représenteront pas, principalement dû aux insanités publiées sur les réseaux sociaux. Dommage, car nous allons perdre des gens de grande valeur qui, comme moi, consacrent plus de 40 heures semaine au bien-être des gens de leur communauté.

Ceci dit, il est grandement temps d'enrayer le fléau dont sont affligés nos médias sociaux.

Je profite donc de l'occasion pour féliciter les administrateurs du réseau public de La Minerve pour leur vigilance en matière de propos inacceptables propagés par certaines personnes qui privilégient la violence, verbale et/ou écrite, à toute autre forme de communication.

Personnellement, je suis issu du monde des affaires et je ne regrette en rien ma venue en politique. Fier de nos accomplissements en territoire minervois, je fais fi de toute critique non-constructive. Par contre, tolérance zéro en matière de menace et/ou d'impolitesse; chacun a droit à ses opinions bien sûr, mais tout débat doit avoir lieu dans le respect de tout un chacun.

SUITE PAGE 2

## Fondation de l'école primaire La Relève

Un grand merci à la présidente de la Fondation, madame Darling Tremblay, et à son équipe, pour le don d'articles de sport dédiés aux jeunes de notre communauté. Cela encouragera définitivement notre descendance à pratiquer des sports extérieurs tels que le soccer, le hockey et le football. De plus, le délestage momentané de la tablette électronique et/ou du iPhone contribuera à améliorer leur santé, autant physique que mentale. Bravo!

## André Laramée récipiendaire du prix excellence

Je suis heureux de vous informer qu'André Laramée (Garage Laramée), a remporté le prix d'excellence 2020 des bénévoles en matière de véhicules hors route, décerné par le Ministre des Transports François Bonnardel.

Depuis 30 ans, André s'occupe avec détermination du territoire du club de motoneiges « Les Maraudeurs ». Chaque année, il y consacre des centaines d'heures, veillant à tous les aspects des activités sur le terrain. Merci du fond du cœur André pour ton dévouement et félicitations pour ton trophée! Nous sommes fiers de toi!

## Aînée native de La Minerve

Le 4 avril dernier, madame Yvette Bruneau-Sauriol, fille de Henri Bruneau et de Parmélia Fafard, épouse de feu Léonard Sauriol, fêtait ses 98 printemps. Je tenais tout simplement à souligner l'événement de cette artiste peintre de chez nous et ancienne bénévole autrefois très impliquée dans sa communauté.

PS : Je profite de l'occasion pour inviter tous ceux et celles qui voudraient souligner l'anniversaire d'un(e) centenaire ou presque, natif et/ou résident de La Minerve, à m'écrire.

Jean Pierre Monette, maire

### MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

| | |
|---|---|
| Jean Pierre Monette | Maire |
| Marc Perras | Siège #1 |
| Ève Darmana | Siège #2 |
| Lynn Manconi | Siège #3 |
| Mark D. Goldman | Siège #4 |
| Michel Richard | Siège #5 |
| Hélène Cummings | Siège #6 |

## *Mayor's Brief*

### *Economic development*

*Since the beginning of the pandemic in 2020, telework has become the norm in several sectors of the economy, including the municipal world. The result is the extensive use of video conferencing. The advent of virtual communication has changed some ways of doing things within municipalities and MRC's. In the wake of the implementation of telework, municipal council meetings on the Web and even larger events have also gained popularity. According to new technology specialist Bruno Guglielminetti, telework is definitely here to stay given the economic advantages it represents for organizations.*

*The pandemic has also made rural regions more attractive. The benefits of rural life such as freedom, the great outdoors and the absence of traffic, not to mention our access to high-speed Internet, have attracted many city dwellers. It is possible however that telework and the attraction to more rural areas could decrease in the future as we return to more normalized times.*

*Whatever happens, labour shortages will remain the most worrying issue for many employers. Organizations will need to rethink ways of attracting new employees. The integration of immigrants into the labour market contributes to the collective wealth and economic prosperity of Quebec and, in particular, of the regions.*

### *Vaccination vs COVID-19*

*Everyone in our community is strongly encouraged to get vaccinated as soon as possible in order to combat COVID-19. While the vaccination is not an end in itself, it is a simple way to protect yourself and thereby protect your community. It is also important during this time to avoid all forms of violence; whether verbal or physical.*

### *Social media*

*I plan to seek a fourth term next November. Many other mayors are stepping down due to the spread of misleading information on social networks. I would therefore like to take this opportunity to congratulate the administrators of the public network of La Minerve for their vigilance in the matter of unacceptable comments propagated by certain people who favour verbal and/or written abuse to more civil forms of communication.*

### *La Relève Primary School Foundation*

*A big thank you to the President of the Foundation, Ms. Darling Tremblay, and her team, for donating sporting goods dedicated to the youth of our community. This will definitely encourage our children to play outdoor sports such as soccer, hockey and football. In addition, activities away from electronic devices will help improve their health, both physical and mental. Well done!*

### *André Laramée received the Excellence Award*

*André Laramée (Garage Laramée) has won the 2020 Award of Excellence for Off-road Vehicle Volunteers, awarded by Transport Minister François Bonnardel. For 30 years, André has been a strong supporter of the snowmobile club «Les Maraudeurs». Each year, he devotes hundreds of hours to all aspects of activities on the trails. Thank you André for your dedication and congratulations on your trophy! We are proud of you!*

### *Senior Resident of La Minerve*

*On April 4, Mrs. Yvette Bruneau-Sauriol, daughter of Henri Bruneau and Parmélia Fafard, wife of the late Leonard Sauriol, celebrated her 98th spring. Let us acknowledge this local painter and former volunteer who was always very involved in her community. Please feel free to send a note to the Mayor if you would like to mark the birthday of an almost centenarian native and resident of La Minerve.*

*Jean Pierre Monette, Mayor*

La Minerve

# SÉANCES DU CONSEIL

Les séances du conseil municipal se tiennent à **huis clos** et par **visioconférence**, et peuvent être visionnées généralement dès le lendemain de la séance, sur notre site Internet :

https://www.municipalite.laminerve.qc.ca/seances-du-conseil/

## SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 10 MARS 2021

Monsieur Michel Richard, conseiller municipal, a été désigné à titre de délégué représentant la Municipalité de La Minerve sur le conseil d'administration de la Régie incendie Nord Ouest Laurentides (RINOL).

## SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 23 MARS 2021

Le conseil municipal a confirmé le retrait de la Municipalité de La Minerve, au 31 décembre 2021 ou à toute date antérieure prévue pour sa dissolution, de la Régie incendie Nord Ouest Laurentides (RINOL), et a autorisé la conclusion d'une entente éventuelle avec la Ville de Mont-Tremblant pour la fourniture de services en matière de sécurité incendie, le tout sujet aux conditions à être déterminées et acceptées par les deux parties.

Il a été convenu d'autoriser la signature d'une entente de subvention avec le ministre des Affaires municipales et de l'Habitation ainsi que la Société d'habitation du Québec, pour le financement du projet d'habitation « Résidence La Minerve », permettant de favoriser et d'accélérer la réalisation de ce projet.

## SÉANCE ORDINAIRE DU 6 AVRIL 2021

### Administration

Une aide financière de 3 000 $ a été accordée au Club Quad Iroquois afin de les aider à améliorer et entretenir les sentiers de VTT sur notre territoire.

Une aide financière a également été accordée à la Fondation de l'école primaire La Relève, afin de leur permettre l'achat local de vêtements et bottes de pluie pour les enfants de la maternelle préscolaire 4 ans et de la maternelle 5 ans.

La politique 2021-01 pour frais de déplacement et de séjour pour les élus, le personnel cadre et le personnel syndiqué a été adoptée.

### Transports

Suite à l'appel d'offres S2021-02 pour la fourniture d'abat-poussière, il a été convenu d'accepter la soumission de « Sel du Nord », au montant de 625 $ le ballot de 1000 kg, plus les taxes applicables.

Il a été convenu d'octroyer à monsieur Marcel Lacasse pour Gévry Lacasse S.E.N.C., le contrat de fauchage en bordure des chemins pour 2021, au coût de 39,08 $ le kilomètre pour la distance d'environ 150 km à effectuer. Tout travaux de fauchage excédentaire à cette distance, sera facturé au taux horaire de 88,84 $.

Monsieur Simon Jorg a été embauché comme employé temporaire au poste de chauffeur journalier pour le Service des travaux publics, à compter du 12 avril 2021, selon les besoins du Service et conformément à la convention collective en vigueur.

### Sécurité publique

Pour l'application du règlement numéro 687 relatif à la conservation des lacs de La Minerve et obligeant le lavage des embarcations, il a été convenu de reconnaître comme étant conforme, le lavage des embarcations effectué par les entreprises ci-après, mais uniquement dans les cas suivants :

a) La preuve de lavage est signée par un représentant officiel du commerce sur le formulaire fourni par la Municipalité;
ET
b) L'embarcation appartient soit à un contribuable ou au conjoint de celui-ci, ou soit à un non-contribuable saisonnier ou au conjoint de celui-ci (preuve à l'appui);
ET
c) L'embarcation est entreposée ou réparée auprès de l'entreprise reconnue.

Ces entreprises étant :

Garage André Laramée;
Garage SOS Mécano inc.
Thibault Marine inc.
Aqua Sport Maine
Desjardins Marine de Ste-Adèle

Ainsi que l'entreprise « Quais Écologiques 100% cèdre inc. », exclusivement pour la mise à l'eau des quais qu'elle fabrique, vend ou installe, de même que la station de lavage de la Municipalité de Nominingue, exclusivement pour les embarcations devant être mises à l'eau au lac Lesage.

Madame Kim Brousseau a été embauchée comme patrouilleur municipal pour la saison 2021.

### Urbanisme et mise en valeur du territoire

Une demande a été adressée au ministre des Affaires municipales et de l'Habitation afin de prolonger jusqu'au 26 octobre 2021, le délai pour adopter les règlements de concordance nécessaires suite à l'entrée en vigueur du Règlement 355-2020 modifiant le schéma d'aménagement révisé de la MRC des Laurentides.

Monsieur Alain Chapleau a remis sa démission comme membre du Comité consultatif en urbanisme. Nous tenons à le remercier chaleureusement pour toutes ses années d'implication à ce comité.

### Loisirs

Le contrat de travail de la directrice de la bibliothèque, madame Louise Paquette, a été renouvelé pour une période indéterminée.

Madame Sara Gagné a été embauchée au poste de coordonnatrice du camp de jour estival 2021, pour une durée de 9 semaines, à raison de 40 heures par semaine.

Mesdames Maxim Poirier et Jeanne Bordua ont été toutes deux embauchées comme monitrices au camp de jour estival 2021, pour une durée de 8 semaines, à raison de 40 heures par semaine.

*SUITE PAGE 4*

Madame Morgane Aubuchon a également été embauchée comme étudiante au poste de préposée à la bibliothèque pour la saison estivale 2021, pour une durée de 12 semaines, à raison de 35 heures par semaine.

Madame Victoria Leblanc a aussi été embauchée comme préposée au bureau d'accueil touristique pour 2021, pour un maximum de 30 heures par semaine, pour la période pouvant aller du 14 mai au 6 septembre 2021, selon les instructions à recevoir de la santé publique.

Comme l'actuelle politique de location du centre communautaire nécessitait certaines mises à jour, une nouvelle politique 2021-02 a été adoptée en remplacement de celle-ci.

Une aide financière additionnelle de 10 000 $ a été consentie à Plein-Air Aventure La Minerve (PAALM), afin de permettre la réalisation d'un beau projet de plein air en sol minervois. Ce montant sera remis en 2 versements de 5 000 $ chacun, en date du 6 juillet 2021 et du 5 octobre 2021.

En janvier dernier, un nouveau règlement sur la signalisation routière a été adopté (règlement numéro 679) par les membres du conseil municipal. Avant de pouvoir appliquer ce règlement, la nouvelle signalisation routière doit avoir été installée et les citoyens ainsi que le corps policier doivent avoir été informés de sa mise en application.

Sous peu vous remarquerez donc l'ajout de nouveaux panneaux de signalisation, soit quelques « arrêts » ainsi que de nouvelles limites de vitesse.

En résumé, les limites de vitesse suivantes s'appliqueront bientôt sur notre territoire :

**50 km/h**

Sur **tout** le territoire de La Minerve, SAUF aux endroits ci-après décrits :

**30 km/h**

Zone scolaire : Rue Mailloux et rue des Pionniers, entre le chemin des Fondateurs et la rue Mailloux

**40 km/h**

Noyau villageois : du 46 au 210 chemin des Fondateurs

**70 km/h**

Chemin des Grandes-Côtes : à partir du chemin Desprès jusqu'aux limites de la municipalité de Nominingue;

Chemin du Lac-à-la -Truite;

Chemin des Pionniers : à partir du chemin Isaac-Grégoire jusqu'à 270 mètres après l'intersection du chemin Marie-Lefranc;

Chemin Pépin.

La Minerve

## TRAVAUX PUBLICS

### Journée de distribution gratuite de compost

Le samedi, **24 avril** prochain, de **8 h** à **14 h** ou tant qu'il en restera, du compost sera mis à la disposition des citoyens qui en veulent, et ce pour une quantité d'environ ½ verge chacun. Pour ceux qui disposent d'une remorque, nous pourrons y verser la quantité approximative à l'aide de la rétro-caveuse et pour les autres, une pelle ronde sera mise à votre disposition afin de vous permettre de remplir votre contenant.

### Balayage des rues

Nous débuterons le balayage sur toutes les rues asphaltées de la municipalité à la fin du mois d'avril. Nous ramasserons donc l'abrasif qui a été répandu au cours de l'hiver. Si vous désirez nettoyer votre bord de rue, vous pourrez racler les surplus de sable et d'abrasif et les déposer au début de l'asphalte AVANT le passage du balai de rue qui est prévu pour le 19 avril 2021.

### Info-travaux

Des travaux correctifs d'infrastructure, de remplacement de ponceaux, de rechargement granulaire et de remplacement de pavage seront exécutés au cours des mois de mai et juin prochains, sur le chemin du Lac-à-la-Truite. Votre coopération et civilité, aux abords de ce secteur, seront des plus appréciées.

La Minerve

## SERVICE DES LOISIRS

Nous avons l'immense plaisir de vous annoncer que nous aurons notre tout premier club de soccer/football: le **CF de La Minerve** !

Les inscriptions et tous les détails vous seront communiqués sous peu.

Le Service des loisirs
de La Minerve

## VIGNETTES POUR LES EMBARCATIONS NON MOTORISÉES

L'an passé, nous avons procédé à l'envoi de vignettes permanentes pour les embarcations motorisées, avec facturation simplifié directement sur votre compte de taxes municipales.

Cette année, nous procédons à l'envoi de vignettes permanentes pour les embarcations **non motorisées**. Il n'y a aucune facturation pour les vignettes de ce type-là, toutefois il est important de nous informer si les informations que nous avons concernant votre embarcation sont erronées.

Si vous avez remplacé une de vos embarcations, motorisée ou non motorisée, il est aussi important de nous en informer et de ne pas y apposer la vignette destinée à une autre embarcation.

Si vous détenez d'autres embarcations pour lesquelles vous n'avez pas de vignette, vous devez compléter l'Annexe C qui se retrouve sur notre site Internet :

***https://www.municipalite.laminerve.qc.ca/lavage-des-embarcations-et-obtention-de-vignettes/***

Les propriétaires riverains ont jusqu'au **24 juin** pour se prévaloir du privilège de laver eux-mêmes leur embarcation. Toutefois, ils doivent compléter et signer l'Annexe A (disponible sur notre site Internet) et la **conserver** avec eux en tout temps puisqu'elle devient leur preuve de lavage et pourrait être demandée par un patrouilleur.

Veuillez noter que l'accès à l'hôtel de ville est toujours limité aux membres du personnel. C'est pourquoi, il est préférable de nous acheminer vos documents ou formulaires par courriel à l'adresse : info@municipalite.laminerve.qc.ca. Il est toutefois quand même possible de venir les porter directement dans la boîte aux lettres sécurisée sur le perron de l'hôtel de ville.

Merci de votre collaboration.

## STATION DE LAVAGE DES EMBARCATIONS ET DESCENTES PUBLIQUES

Dans un souci de protection de l'environnement et de la qualité de nos lacs, nous procéderons dès que possible après leur dégel, à l'installation des barrières à chacune des descentes publiques.

Le lavage des embarcations demeure **obligatoire** et se poursuivra à nouveau cette année dans une formule adaptée à la pandémie.

Des mesures de distanciation et de protection sanitaire seront en place, de même qu'un horaire adapté à chacune des deux stations.

**Pour la station au garage municipal**

(75 chemin La Minerve – 819 681-3380, poste 5534):

**Pour la station aux Lac aux Castors**

(761 chemin des Pionniers) :

Nous vous invitons à consulter notre site Internet

***https://www.municipalite.laminerve.qc.ca/lavage-des-embarcations-et-obtention-de-vignettes/***

afin de vous informer à ce sujet et aussi pour connaître toutes les précisions quant aux horaires des stations de lavage que nous afficherons dès qu'ils seront connus.

## REMERCIEMENTS

FONDATION DE L'ÉCOLE PRIMAIRE LA RELÈVE

Desjardins

La Fondation de l'école primaire La Relève tient à remercier la caisse Desjardins de la Rouge pour son soutien. Le montant de 1 150 $ que vous nous avez accordé servira à acheter les manuels de la méthode des ateliers d'écriture de la TCRWP[1].

Grâce à cette méthode les recherches démontrent ceci : « Les élèves deviennent des lecteurs et scripteurs puissants, qui lisent et écrivent pour de vraies raisons, c'est-à-dire pour défendre leurs idées et celles des autres, pour approfondir leurs connaissances et celles des autres, pour illuminer leurs vies et le monde qui les entoure. Notre travail vise à préparer les enfants, à en faire des lecteurs et des scripteurs pour la vie, ayant confiance en eux. On vise à fortifier une génération de lecteurs et d'auteurs ».

L'équipe école de La Relève désire uniformiser les interventions en écriture auprès de l'ensemble des élèves. Cette pratique permettra de répondre aux besoins de chacun et ainsi d'offrir un enseignement plus efficace.

Au nom des élèves et du personnel enseignant, veuillez agréer nos remerciements les plus chaleureux.

Présidente de la Fondation de l'école La Relève, La Minerve

[1] *Teacher's College Reading and Writing Projets*

## Recrutement au Comité consultatif en urbanisme

Un poste comme membre du Comité consultatif en urbanisme est actuellement vacant. Vous aimeriez vous impliquer dans votre communauté et avez un intérêt pour l'urbanisme et l'environnement? Faites-nous le savoir en nous acheminant votre curriculum vitae à l'adresse courriel :

urbanisme@municipalite.laminerve.qc.ca

## Vous êtes nouveau propriétaire à La Minerve?

Tout d'abord, nous tenons à vous souhaiter la bienvenue!

Sachez que tous les travaux de construction, rénovation et autres ouvrages requièrent un permis ou un certificat d'autorisation. Vous trouverez les formulaires sur notre site Internet :

https://www.municipalite.laminerve.qc.ca/urbanisme/

La liste des documents qui doivent être annexés à votre demande de permis se trouve à l'endos du formulaire.

Pendant la pandémie, le traitement et la remise de permis se fait généralement par courriel. Vous pouvez aussi déposer vos documents papiers dans la boîte aux lettres sécurisée sur le perron de l'hôtel de ville. Si vous préférez que nous vous le postions à votre adresse, veuillez tout simplement l'indiquer sur votre demande.

La fosse septique doit être vidangée aux deux (2) ans pour les résidents et aux quatre (4) ans pour les saisonniers. Il est de la responsabilité du propriétaire de fournir sa preuve de vidange (facture) à la Municipalité.

Pour les propriétaires d'un puisard, sachez que suite à l'adoption du règlement numéro 652 relatif au remplacement des puisards, la Municipalité accordait un délai de trois (3) ans aux propriétaires afin de leur permettre de modifier leurs installations. Ce délai se terminait le 6 septembre 2019. Cette année, le Service de l'urbanisme assurera un suivi pour les installations déficientes et des procédures légales seront entreprises.

Pour les propriétaires riverains, il est important de savoir qu'il n'existe aucun droit acquis en environnement.

Votre bande de protection riveraine est très importante et doit avoir une pleine largeur de 10 ou 15 mètres. Celle-ci doit contenir les trois strates de végétation : arbres, arbustes et herbacées. Lors d'une prochaine inspection, il est possible que nous vous demandions de rendre votre rive conforme.

Cette bande de protection permet de maintenir plus froide la température de nos lacs, ce qui limite la propagation des plantes aquatiques et des algues bleues. Elle sert aussi à retenir les contaminants avant l'arrivée au lac; à permettre à l'eau de s'infiltrer dans la terre et à procurer plus d'intimité. Ces arbres et arbustes retiennent également la terre et évitent un glissement de terrain.

Si la pente de votre terrain est de moins de 30 % (pente douce), votre ouverture autorisée sur le lac sera de 5 mètres. Par contre, si la pente est plus forte, votre ouverture autorisée sur le lac sera de 1,2 mètre.

Vous pouvez joindre l'inspectrice municipale, madame Sandrine-E Séchaud, du lundi au jeudi, à l'adresse courriel : inspecteur@municipalite.laminerve.qc.ca et la directrice du Service de l'urbanisme et de l'environnement, madame Amélie Vaillancourt-Lacas, du mardi au vendredi, à l'adresse courriel : urbanisme@municipalite.laminerve.qc.ca.

## Distribution gratuite d'arbres

Prenez note qu'il y aura distribution **gratuite** d'arbres le **samedi 15 mai** prochain, entre **9 h** et **12 h**, à l'extérieur tout près du centre communautaire

## Planter un arbre... c'est recréer sa ville !

MAI
MOIS DE L'ARBRE ET DES FORÊTS
LE BOIS, ENRACINÉ DANS NOTRE QUOTIDIEN

- Saviez-vous qu'un arbre d'une cinquantaine d'années produit assez d'oxygène quotidiennement pour une personne ?
- Les arbres aident même à réduire la pollution sonore ! Des études démontrent qu'une bande de terrain boisé réduit le bruit de 6 à 8 décibels par 30 mètres.
- La plantation d'un seul arbre contribue au maintien de l'équilibre écologique.

Plants offerts gratuitement par : Forêts, Faune et Parcs Québec

En collaboration avec : Les Clubs 4-H du Québec

# LES MOTS de La Relève

Bonjour à tous,

Je me prénomme Aurélie Nadon, j'habite dans ce village, je suis en 6e année et je vais à cette merveilleuse école La Relève !! Aujourd'hui j'ai l'intention de parler des règles sanitaires à propos du COVID-19.

Premièrement, nous devons tous respecter le port du masque en tout temps dans l'école. Nous avons seulement le droit de l'enlever quand c'est le moment de manger et lorsqu'on va à la récréation. Au moment où nous avons terminé de manger, si on veut se lever on doit absolument le remettre.

Tous les élèves du même groupe mangent ensemble dans leur classe, donc il n'y a pas de contact avec les autres membres de l'école que sa classe. Quand nous avons fini de manger chaque groupe bulle classe descend une à la fois pour éviter tout contact possible. Quand nous descendons, on va aux toilettes. Tous les élèves de la même classe vont dans la même toilette, les filles d'abord puis ensuite les garçons ou l'inverse.

Quand c'est le moment d'aller jouer à l'extérieur, la cour d'école est séparée en six parties. Il y a le carré de sable, la pump track, le parc, le panier de basket, le mur et la gravelle. Chaque jour, une classe va à un de ces terrains. Par exemple, la classe des 3-4 va à la gravelle, c'est leur place pour la journée entière. Puis chaque jour, nous changeons !! Quand la semaine est terminée, nous avons eu la chance d'aller à tous les terrains sauf un. Comme ça, ni à l'intérieur ni à l'extérieur, il y a de contact avec d'autres membres que sa classe.

Tantôt je vous ai parlé des bulles classe. Ça c'est qu'on ne doit pas entrer en contact (moins de deux mètres) avec d'autres classes que la nôtre. Ce processus est le même dans les autobus. Si votre enfant a un frère ou une sœur bien il sera assis ensemble. Par contre si votre enfant est unique, il peut être seul ou avec une autre personne. S'il y a un élève de sa classe seul dans l'autobus, il se peut qu'il soit mis ensemble.

Puis pour terminer je vais vous expliquer le processus du lavage de main. Pour commencer, dans chaque classe il y a un distributeur de désinfectant liquide. Les élèves doivent toujours en mettre en entrant dans la classe ou en sortant. Les classes avant de manger vont mettre du désinfectant ou on va se laver les mains, pour aller à l'extérieur.

Merci de m'avoir lu et nous allons passer à travers!

Bonne journée à tous!

# HORAIRE PICKLEBALL ÉTÉ 2021

## LA MINERVE - sous le préau:

**4 TERRAINS :**

**3 niveaux** *(avec et sans rotation)*

**Avancés – Intermédiaires – Familles ou Débutants**

**Jours : LUNDI, MERCREDI, VENDREDI**
9 h à 12 h ET 16 h à 18 h 30

**Soirs : MARDI** *(sans rotation)* **et JEUDI :** 18 h 30 à 20 h 30

**SAMEDI et DIMANCHE** : de 10 h à 12 h 30

**FAMILLES/DÉBUTANTS :** jeudi à dimanche, de 13 h à 16 h
**LUNDI et MERCREDI de **10 h à 12 h**
(**AUX NOUVEAUX PARTICULIÈREMENT**)

**Formation disponible SUR DEMANDE AUPRÈS de Lyne Girard au coût de 10 $ par personne pour une heure avec prêt de raquettes inclus, plus frais de 5 $ pour balle au besoin. Messenger ou texto au 514 441-3712

*** Chacun doit avoir sa propre balle pour jouer ***

## JOURNÉE D'INSCRIPTION

Le 1er mai 2021 de 10 h à 12 h, sous le préau
Contribution de 10 $ pour l'été !
**Une balle sera remise aux joueurs qui viendront renouveler leur inscription**

Votre ADHÉSION permet :
D'obtenir le code du cadenas
D'utiliser les filets de PickleBall
D'accéder au groupe Messenger PickleBall de La Minerve
*(permet de confirmer votre présence sur le terrain à un moment précis)*

**INSCRIVEZ VOUS SUR LE SITE FACEBOOK POUR NOUS SUIVRE
et pour suivre les autres groupes de la région :
PICKLEBALL DE LA ROUGE

***Bénévoles du Comité organisateur:***
DENISE BONNEVILLE: 819-274-1455
ANDRÉE BOULANGER: 819-274-3094
LYNE GIRARD par Messenger ou texto au 514-441-3712 (Formation)

# BIBLIOTHÈQUE La Minerve

## NOUVEAUTÉS DE MARS

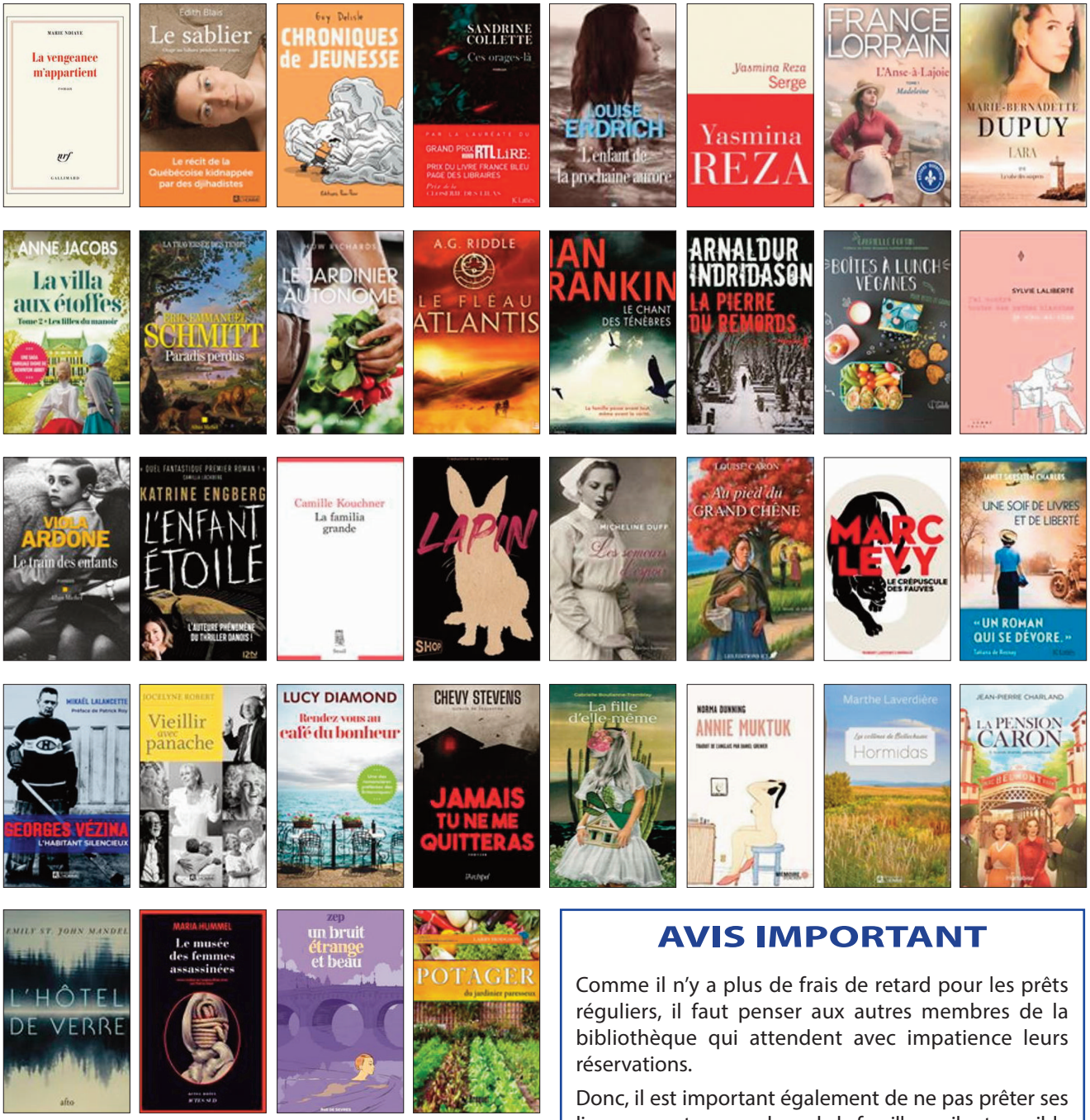


## AVIS IMPORTANT

Comme il n'y a plus de frais de retard pour les prêts réguliers, il faut penser aux autres membres de la bibliothèque qui attendent avec impatience leurs réservations.

Donc, il est important également de ne pas prêter ses livres aux autres membres de la famille car il est possible que d'autres gens soient déjà en attente de ceux-ci! Avant de le prêter, renseignez-vous au comptoir de prêts afin de vous assurer que ce livre n'est pas en demande pour un autre usagé!

*Merci de votre collaboration!*

MA BIBLIO À MOI
Quand je veux où je veux.